Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 059-245901095-20260923-26_04_05-BF

SIGAL
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 23 septembre deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Martin LEPOUTRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 14 Septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents :
MM. Martin LEPOUTRE, Sébastien BROGNIART
MM. Loïc CATHELAIN,
MM. Gaël MARTIGNY, Miguel BEADES, Louis LUTUN, Benoit LECLERCQ
Mmes Noémie DHALLUIN, Marie-Pierre JANSSENS,
Mmes Bernadette EROUART, Michèle VANHOUTTE,

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Dominique LEGRAND, ayant donné pouvoir à M. BEADES,
M. Johann GRUSON, ayant donné pouvoir à Mme EROUART,
M. Pierre VERLEY, ayant donné pouvoir à Mme JANSSENS,

Etaient absents excusés :
Mme Fanny MIELLET, M. Bernard GERARD

N° 26-04-05

Finances

Décision modificative budgétaire n°1

Rapport de M. le Président,

Il vous est proposé de bien vouloir décider les modifications de crédits suivant le tableau ci-joint.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme

Le Président

S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03.20.98.34.95
sigal-bondues@sigal.eu

Le Secrétaire

Bureau de Piste
216 Parc de l'aérodrome
59910 Bondues

Tél : 03.20.98.34.95
Courriel : sigal-bondues@sigal.eu

EXERCICE 2026– DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n°1					
Imputation Budgétaire			Libellé	Dépenses	Recettes
Fonction	Sous fonction	Article			
			FONCTIONNEMENT		
0	20	615221	Entretien de bâtiments	+230 €	
0	20	62268	Honoraires (assistance juridique, DDE...)	-280 €	
0	20	6478	Autres Charges sociales diverses	+50 €	
0	20	65748	Subventions de fonctionnement aux associations	-224 €	
0	20	6817	Dotations aux provisions	+224 €	
TOTAL				**0 €**	**0 €**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 059-245901095-20260923-26_04_05-BF